

de la N° prestation	Intitulé de la prestation	Intitulé du document ou pièce
11	Obtention des allocations familiales pour un enfant handicapé	Demande manuscrite portant la signature de l'intéressé et le numéro de téléphone
		Extrait d'acte de naissance de l'enfant
		Rapport médical, homologué par la commission médicale provinciale dont relève le lieu de résidence de l'enfant ;
		Contre visite médicale homologuée par la commission médicale provinciale dont relève le lieu de résidence de l'enfant ;
		Copie de la CNIE
		Déclaration sur l'honneur du célibat datée et signée ou copie de l'acte de mariage
		Déclaration sur l'honneur de non emploi datée et signée des enfants infirmes âgés de plus de 16 ans
		Relevé d'identité bancaire ou chèque annulé des enfants atteints d'une infirmité autre que mentale et âgés de plus de 18 ans